

ans, et qu'il a été mal récompensé; que, comme Espagnol, il est odieux à tout le monde.

Liasse 537.

617. *Lettre de Gaspard de Robles au Roi, écrite de Thionville, le 2 août 1567.* Il est arrivé en cet endroit le 29 juillet, avec le seigneur de Berlaymont et plusieurs gentilshommes qui ont servi dans les dernières affaires : ils y attendent le duc d'Albe. — Beaucoup de bons serviteurs du Roi désireraient que le cardinal de Granvelle revint aux Pays-Bas.

Liasse 536.

618. *Lettre du baron de Montigny à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 3 août 1567.* Le Roi lui a dit, ces jours passés, qu'il désirait, puisque son départ était si prochain, que Montigny allât avec lui. Il a répondu à S. M. qu'il était prêt à lui obéir, mais qu'il devait lui représenter combien la longue durée de son absence était préjudiciable à ses intérêts. (*Franc.*)

Liasse 535.

619. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Luxembourg, le 8 août 1567.* Il rend compte au Roi de sa sortie des États du duc de Savoie, de son passage par le comté de Bourgogne, où il a visité les places de Dôle et de Gray; et, à cette occasion, il fait l'éloge des sentiments et de la conduite du gouverneur du comté, M. de Vergy. — Il parle ensuite de son passage par la Lorraine, où le duc régnant, ainsi que les duchesses, lui ont fait toute sorte d'honneurs, et enfin de son arrivée à Luxembourg. — A Thionville, il a trouvé MM. de Berlaymont et de Noircarmes. Le premier avait une lettre de créance de Madame, et lui dit le contentement qu'elle avait de son arrivée. — Il a envoyé don Francisco de Ybarra à Madame, pour la complimenter.

Liasse 535.

620. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Luxembourg, le 8 août 1567.* Il y fait relation de ce qu'il a négocié avec la république de Gènes et avec le duc de Lorraine.

Liasse 535.

621. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Luxembourg, le 8 août 1567.* Il y traite des fortifications de Luxembourg et de Thionville, qu'il a trouvées mal dirigées.

Liasse 535.

622. *Liste de la cavalerie légère et des arquebusiers à cheval que le duc d'Albe emmena d'Italie en Flandre; qui partirent d'Asti le 25 juin, et arrivèrent à Bruxelles le 9 août 1567* (1).

Liasse 535.

623. *Lettre de Jean de Hornes (?) au baron de Montigny, écrite d'Antoing, le 12 août 1567*. Tout le pays est troublé par la venue des Espagnols. — A Tournay, il y a, tant en la ville, qu'au château, plus de 120 prisonniers, qui attendent avec anxiété la fin de leur procès. Les commissaires sont à Bruxelles, où ils sont allés prendre des instructions. (Franç.)

Liasse 537.

624. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 17 août 1567*. Il a reçu la lettre du Roi, du 12 juillet. — La sainte résolution que le Roi a prise de passer avec tant de diligence aux Pays-Bas, a causé une joie infinie à tous ceux qui sont zélés pour son service : les gens qui, en Espagne, en Flandre et à Rome, émettent encore des doutes sur ce voyage, seront bien confus, quand ils le verront se réaliser. — L'envoi du duc d'Albe, avec l'armée qu'il conduit, a toujours paru très-bien au cardinal : s'il n'avait pas indiqué ce parti, c'est qu'il craignait que le Roi n'eût pas les ressources nécessaires pour l'entretien d'une telle armée, et qu'il espérait que la seule présence de S. M., et l'aide de ses bons et loyaux vassaux, suffiraient pour arranger bien des choses; mais il est évident que le Roi les arrangera mieux encore, ayant les armes en mains, et c'est ainsi que, pouvant châtier, et usant de clémence, sa clémence en paraîtra plus grande. — Quelque peine que causent au cardinal les offenses qui ont été commises, aux Pays-Bas, envers Dieu et le Roi, il s'en console, en pensant qu'elles donnent à S. M. l'occasion d'établir son autorité dans ces provinces, de manière à en être véritable seigneur. — Comme l'écrit le Roi, il importe qu'on ne lui cache rien des causes de la sédition, de ceux qui y ont pris part, des moyens qu'ils ont employés, du but auquel ils tendaient. Par ce motif, le cardinal lui envoie le sommaire de quelques papiers d'un nommé Leclercq, de Tournay (2). — D'après les avis qui lui parviennent, on a eu soin, dans les informations qui ont été prises à Valenciennes, d'écarter ce qui aurait pu compromettre quelques

(1) Voyez cette liste dans la *Correspondance*, n° CXXII.

(2) C'est Gilles Leclercq, dont il est fait mention ci-dessus, p. 557, note 1.

personnages principaux : les deux Herlin, père et fils (1), et le prédicant Lagrange (2), que l'on s'est hâté de mettre à mort, en auraient pu dire beaucoup sur ce point. — Il conviendrait que le Roi sût les deniers qui ont été levés à Tournay et à Valenciennes; l'objet de tant de courriers expédiés par les Châtillons, et ce qui se traita dans les conseils tenus avec eux, à Paris et dans d'autres endroits. — Les prisonniers qui sont à Vilvorde pourraient aussi en dire beaucoup, notamment sur les correspondances qu'on entretenait en Bourgogne, où d'Andelot se rendit, pour distribuer les médailles des gueux. — Le cardinal s'étonne que madame de Parme n'ait pas envoyé au Roi la lettre mentionnée en celle de S. M. : cette lettre, écrite, comme le dit le Roi, au temps du baptême du fils du comte d'Hooghstraeten à Anvers, n'était pas du prince d'Orange, mais du comte d'Egmont. Madame dut la voir, parce que son confesseur la montra à la personne qui en a donné avis au cardinal. Le comte d'Egmont y disait au prince que leurs menées étaient découvertes; que le Roi faisait des armements; qu'ils ne sauraient lui résister; qu'ainsi il leur fallait dissimuler, et s'accommoder le mieux possible, en attendant d'autres circonstances, pour réaliser leurs desseins. — Il est plus que nécessaire de construire une citadelle, non-seulement à Valenciennes, mais à Anvers, Bois-le-Duc, Maestricht, Amsterdam et Groningue, et, dans ces citadelles, il convient de mettre des Espagnols dont les chefs ne dépendent que du Roi et de la gouvernante. — La même règle devrait s'observer pour les citadelles de Cambrai, Tournay, Gand et

(1) Michel Herlin, père, passait pour le plus riche bourgeois de Valenciennes; les habitants l'avaient mis à leur tête. Lorsque, le 23 mars, Noircarmes entra dans Valenciennes, il le fit constituer prisonnier. Michel, son fils, était parvenu à se sauver; mais il fut découvert à Saint-Amand, et ramené à Valenciennes. Leur procès ayant été instruit, ils furent condamnés au dernier supplice par l'épée, et à la confiscation de tous leurs biens. (*Chronique contemporaine inédite, conservée à la bibliothèque d'Arras.*)

(2) Pellegrin Lagrange. Ce prédicant avait pris sur le peuple de Valenciennes un ascendant tel, qu'il le dirigeait en quelque sorte à sa volonté. Au mois de janvier 1567, Noircarmes requit les habitants de recevoir garnison. Le magistrat, les gentilshommes et les notables de la ville étaient d'avis d'obtempérer à cette réquisition; Lagrange fut appelé, et prié d'engager le peuple à y consentir : « J'aimerais mieux, répondit-il, que ma langue fût attachée au palais, et devenir muet, comme un poisson, que d'ouvrir la bouche pour persuader au peuple » chose tant cruelle et déraisonnable. » Lagrange se sauva avec Michel Herlin, fils; mais il fut découvert comme lui, et exécuté le même jour. (*Chronique contemporaine, etc.*)

Utrecht. — Lorsque, après son arrivée en Flandre, le Roi conférera les gouvernements vacants, il faudra changer les instructions des gouverneurs, réduire ceux-ci à l'état où ils étaient du temps de la reine Marie, et réserver à la gouvernante générale les collations d'offices qu'ils ont usurpées; il faudra aussi examiner s'il ne conviendrait pas de rendre ces gouvernements triennaux, de manière que ceux qui les exerceront, n'aient plus autant d'autorité que par le passé. — Le cardinal connaissait l'édit publié à Anvers, et l'avait, comme le Roi, trouvé très-mal (1). Selon ce qu'un des membres du conseil lui a mandé, cet édit n'a pas été publié tel que le conseil l'avait conçu : c'est M. de Mansfelt, qui, à la faveur du crédit qu'il a auprès de Madame, l'a fait changer, à la persuasion de Van Straelen, lequel, malgré tout le mal qu'il a fait à Anvers et dans les états de Brabant, a su s'arranger si bien, qu'il a plus d'influence et de pouvoir que personne. — Granvelle est d'avis qu'il faudrait arrêter Van Straelen, pour qu'il rendit compte de ses actions. — Il pense que, à l'arrivée du Roi, l'inquisition devra être rétablie dans la forme où elle était avant les troubles, les placards remis en vigueur, et toutes les choses qui ont été obtenues par la violence, révoquées. — Il est bien vrai que, si l'on en venait là, il serait à propos de châtier les principaux auteurs du mal, ou d'en faire une exception, pour accorder, en présence du Roi, un pardon général à ceux qui auraient contrevenu aux édits. — Pour le rétablissement de la religion, les nouveaux évêchés seront de beaucoup de fruit, si l'on met les évêques en possession de leurs sièges, et si l'on tient la main à ce que chacun d'eux remplisse son devoir, assemblant son synode, visitant son diocèse, prêchant, ou ayant de bons prédicateurs, vivant sans reproche, s'efforçant de prévenir tout scandale parmi le clergé, et pourvoyant les paroisses d'ecclésiastiques qui administrent les sacrements d'une manière convenable. Mais il ne faudrait, en aucune manière, comme le voulait feu le marquis (de Berghes) consentir à l'assemblée des états généraux : car, outre les fins que le Roi connaît, le marquis tendait à ce que les états réformassent les ecclésiastiques, comme s'il n'y avait pas dans les laïques eux-mêmes assez de choses abominables à réformer; et, à ce propos, le cardinal cite le scandale que causa aux honnêtes gens la fameuse coupe gagnée au comte de Schwartzenberg par M. d'Egmont (?). — Granvelle apprend au Roi qu'il y a plus d'une année, que

(1) Voyez ci-dessus, p. 550.

l'évêque de Gand a toutes ses dépêches : ce qui lui manque, c'est une pension, sans laquelle il ne saurait vivre. — Le serment dont il avait parlé, était celui de renoncer à la confédération, et d'être loyaux ministres et vassaux du Roi. Il ne sache pas qu'il soit question d'en faire prêter un nouveau par les états : mais il sera bien d'abolir toutes les innovations qu'ils ont introduites, et les offices qu'ils ont créés, et tout ce enfin qui pourrait empêcher le Roi d'avoir, dans ses rapports avec les états, l'autorité qu'ont eue ses prédécesseurs. — Le pardon qui s'accordera par le Roi même, et lui présent, sera un moyen de gagner les volontés de ses sujets, etc. (1).

Liasse 904.

625. *Lettre d'Alonso de Laloo, secrétaire du comte de Hornes, au seigneur de Montigny, écrite de Bruxelles, le 17 août 1567.* Il lui envoie copie des lettres que le duc d'Albe et le prieur don Fernando (2) écrivirent au comte de Hornes (3); elles lui paraissent très-satisfaisantes (*muy cumplidas*). Cependant le comte ne fut pas d'avis d'aller au-devant du duc, ni de se trouver à Bruxelles, ayant écrit au Roi qu'il ne quitterait sa maison, jusqu'à ce qu'il eût reçu ses ordres; n'ayant, du reste, aucun gouvernement ni charge, et S. M. ne lui ayant pas laissé exercer celle qu'il tenait d'amiral. — « Sa Seigneurie (4) m'a envoyé ici » représenter ces choses et d'autres au duc, pour que Son Excellence ne le prit » de mauvaise part. J'ai parlé deux fois au duc : il m'a bien reçu, et j'ai trouvé » en lui beaucoup de bonne volonté pour monseigneur. Il m'a dit ces propres paroles : qu'il lui avait peiné infiniment que le Roi n'eût tenu compte de monseigneur et de ses services, comme il le méritait; que, il y a un an, au bois » de Ségovie, il vous avait dit ce qui lui paraissait des affaires du comte, et

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXIII.

(2) Don Fernando de Tolède, fils naturel du duc d'Albe.

(3) Les lettres du duc d'Albe et du prieur don Fernando, datées de Gerverbiller, les 26 et 27 juillet 1567, témoignaient beaucoup de confiance et d'amitié au comte de Hornes, qui avait envoyé un de ses gentilshommes, pour visiter le duc et le complimenter sur son arrivée aux Pays-Bas. Le comte de Hornes répondit au duc, le 12 août, de Weert, qu'il était reconnaissant de la faveur qu'il lui faisait; qu'il ne croyait pourtant pas devoir se rendre à Bruxelles, pour les raisons qu'Alonso, son secrétaire, lui dirait, etc.

(4) Le comte de Hornes.

» combien il était son ami et serviteur; que ce qu'il pouvait conseiller à Sa Sei-  
 » neurie, était de ne se défier de la libéralité de Sa Majesté, qui était un prince  
 » bon et reconnaissant; que c'était la coutume des grands rois, de tarder à  
 » récompenser; que, pour cela, monseigneur ne devait pas désespérer, avant  
 » d'avoir fait de nouvelles instances, etc.; qu'il avait envoyé Francisco de Ybarra  
 » à Bruxelles, avec charge de visiter monseigneur, et qu'il avait éprouvé du  
 » regret, en apprenant qu'il ne l'y avait pas trouvé; que, s'il voyait M. de Hornes,  
 » il lui dirait des choses qui le satisferaient, et par lesquelles celui-ci connaîtrait  
 » qu'il n'avait pas été oublié de ses amis.—Pendant tout cet entretien, le duc me  
 » montra beaucoup d'amitié pour monseigneur, demandant de ses nouvelles et  
 » de celles de madame sa mère. — J'eus aussi une longue conversation avec le  
 » secrétaire Albornoz, à qui monseigneur avait écrit. Entre autres choses, il  
 » m'assura de l'affection que son maître avait pour monseigneur, du zèle avec  
 » lequel il s'était employé pour lui, et il en vint à dire que, puisque monsei-  
 » gneur était si dérangé dans ses biens, on pourrait lui donner quelque charge  
 » en Italie, comme celles de gouverneur de Milan et de vice-roi de Naples, qui  
 » bientôt seraient vacantes. Il me dit encore que le duc avait été sensible à ce  
 » que plusieurs des seigneurs du pays ne lui avaient rendu visite, à lui qui  
 » était tant leur ami et serviteur à tous (1), et qu'il lui paraissait que le comte  
 » de Hornes devait se trouver à Bruxelles, sinon pour traiter d'affaires, au moins  
 » pour voir le duc comme ami. — D'après tout cela, je pars à l'instant pour  
 » Weert, afin d'engager monseigneur à se rendre aux désirs du duc. » — L'ar-  
 mée du duc se compose de 49 compagnies (*banderas*) d'Espagnols et de 1,700  
 chevaux de Naples. Tout le camp s'élève à plus de 24,000, parce qu'il s'y trouve  
 beaucoup de gens inutiles et une quantité merveilleuse de femmes. Il y a plus  
 de 6,000 chevaux, presque tous les fantassins marchant à cheval. — Les Espa-  
 gnols sont très-mécontents de voir les choses de ce pays si tranquilles, et don-  
 nent au diable celui qui leur a fait quitter l'Italie. — Plusieurs hommes de  
 marque viennent avec le duc, savoir: le prieur, Chiapin Vitelli, deux frères du  
 marquis de Pescaire, un neveu de la duchesse d'Albe, Alonso de Ulloa, Julian  
 Romero, un fils du comte d'Olivarez, etc.

Liasse 537.

(1) *Attento que era Su Excelencia tan amigo y servidor á todos.*

626. *Relation sommaire de ce qui a été fait, par ordre du duc d'Albe, par le conseil nouvellement établi (1) pour les affaires de Flandre, du 22 août 1567 au 15 janvier 1568 (2). (Franc.)*

Liasse 536.

627. *Lettre de Jean de Hornes à Arnoul Munten, chambellan du seigneur de Montigny, en Espagne, écrite d'Antoing, le 25 août 1567. Il rapporte quelques-uns des bruits qui couraient dans le pays : « Le bruit vast icy que monseigneur ne seroit plus gouverneur de Tournay, et qu'il aroit le gouvernement de monseigneur le marquis de Berghes, avecque l'estat du grandt bailly ; aultres disent qu'il aroit avecque son gouvernement celuy de Lille, Douay et Orssy (3). Aultres disent que le tout lui sera osté, et sa place de compagnie (4), avecq quatre aultres, assçavoir celles de Brederode, prince d'Oranges, Hochstraeten et Hornes... — Les Espaignols font les plus grandes foulles qu'on ne sçauroit escrire; ilz confisquent tout, à tort, à droit, disant que tous sont hérétiques, qui ont du bien, et ont à perdre. — On dict que la peste est bien fort en leur camp, mesme le cachsandre (5), et qu'ilz meurent fort. — On dict qu'ils ont plus de deux mille putaines avecques eulx, tellement que nous ne serons en faulte des putaines, avecq ceulx que nous avons..... Je vous asseure que le pays est bien perplex, et plusieurs seigneurs aussy, de ceste venue des Espaignolz, désirant terstouts bien fort la venue de nostre bon Roy..... » (Franc.)*

Liasse 537.

628. *Lettre de Jean de Pennants (6) à Antoine Delbecque, secrétaire du seigneur de Montigny, écrite de Bruxelles, le 26 août 1567. « Le ducq d'Alve vint en ceste ville le xxiiij<sup>e</sup> de ce mois, et l'infanterie de Secille y arriva hier. Tout le monde se plaint des foulles grandes qu'ilz font, et n'avons autre*

(1) Le conseil des troubles.

(2) Voyez le texte de cette relation dans la *Correspondance*, n° CXXIV.

(3) Orchies.

(4) C'est-à-dire sa charge de chef d'une compagnie d'ordonnance.

(5) *Caquesangre*, dyssenterie.

(6) Le prince d'Orange avait un secrétaire du nom de Pennants. Il y a lieu de croire que c'est celui qui écrit ici.

» espoir qu'en Dieu et au Roy, sans la présence duquel noz affaires, est  
 » à craindre, demoureront en piteux estat. Espérons néanmoins, comme ledit  
 » seigneur duc est personaige vertueux, illustre, expérimenté, saige et pru-  
 » dent, il donnerat le meilleur remède qu'il serat possible, et comme il trouverat  
 » le plus convenir au service de Dieu, S. M., repoz et tranquillité du pays. »  
 (Franç.)

Liasse 557.

629. *Relation de l'entrevue que le duc d'Albe eut avec madame de Parme, le 26 août 1567.* Cette entrevue avait été fixée pour régler le logement des troupes dans les villes, et déterminer ce que les bourgeois auraient à leur fournir. Madame de Parme dit d'abord au duc qu'elle était très-satisfaite de sa venue; qu'elle n'aurait pu voir nul autre avec plus de plaisir. Elle lui fit ensuite quelques observations sur la différence de dates que l'on remarquait dans ses patentes et dans les lettres du Roi dont il était porteur. Puis elle lui demanda quel était l'objet de sa mission. Sur ce dernier point, le duc répondit que l'objet principal pour lequel le Roi l'avait envoyé, avec les troupes qui l'accompagnaient, était de faire respecter la justice, et exécuter les ordonnances de la duchesse, afin que le Roi, à son arrivée, trouvât le pays en paix. Il s'efforça de la convaincre que ce n'était ni par amour des honneurs, des richesses, ou de la gloire, ni par inimitié contre personne, qu'il avait accepté cette mission, mais pour obéir aux volontés du Roi. — La duchesse lui demanda alors par quelles affaires il était d'avis de commencer; quels étaient ceux qu'elle appellerait au conseil, et qu'elle en excluait. Il répondit là-dessus de manière à lui donner satisfaction, se mettant à ses ordres de jour et de nuit, ni plus ni moins que Berlaymont et Arenberg. — Elle lui demanda pourquoi il voulait avoir tant de gens de guerre allemands; elle était d'avis qu'il les licenciât. Il écarta cette observation, en disant qu'ils ne tarderaient pas à recevoir les ordres du Roi à cet égard. — Enfin ils en vinrent au logement des troupes. La duchesse insista de la manière la plus vive, pour que la ville de Bruxelles, qui s'était bien conduite, en fût déchargée; mais, sur ce point, le duc fut inflexible. Il lui dit que, si elle recevait des réclamations, elle pourrait les écarter, en se rejetant sur l'entêtement et l'opiniâtreté du duc; qu'il consentait volontiers à se charger de la haine que la mesure prise exciterait contre lui. — Il fut

encore question, dans cette entrevue, du régiment qui avait été envoyé à Lierre, et de la construction de la citadelle d'Anvers (1).

Liasse 545.

630. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 août 1567.* Elle demande que le Roi lui accorde enfin sa retraite. — Si sa réputation et sa satisfaction avaient inspiré au Roi la sollicitude qu'il lui marque dans ses lettres, il l'aurait autorisée à quitter son gouvernement, avant de la mettre en quelque sorte en parangon avec le duc d'Albe, qui fait tout ce qui lui plaît, quoiqu'elle soit d'un avis contraire, comme cela vient d'avoir lieu dans la répartition des troupes. — Elle est affectée, jusqu'au fond de l'âme, de la conduite du Roi à son égard (2). (*Ital.*)

Liasse 536.

631. *Lettre du contador Mendivil au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 août 1567.* Le 22 août, à trois heures après midi, le duc d'Albe entra dans Bruxelles, accompagné de sa garde et des gentilshommes venus à sa suite; aucune réception, ni compliment, ne lui furent faits de la part de la ville. — A son arrivée au palais, il faillit y avoir un grand désordre, parce que les archers de la garde de Madame ne voulaient pas laisser passer les hallebardiers du duc. — Le duc trouva Madame dans sa chambre à coucher, où elle donne ordinairement ses audiences; elle était debout, et ne fit aucun mouvement en avant, ni en arrière. — Il resta quelque temps la tête découverte, quoiqu'elle ne cessât de l'engager à se couvrir; et, lorsqu'il l'eut fait, ils causèrent pendant une demi-heure environ, toujours debout. — On remarqua que le duc usa d'un grandissime respect envers Madame, tandis qu'elle se montra très-sévère. — Ni d'Egmont, ni d'Arschot, ni Mansfelt, n'allèrent à la rencontre du duc; ils étaient avec Madame. — Trois jours avant l'arrivée du duc, Madame avait tenu conseil, pour savoir si elle laisserait entrer le duc au palais, avec sa garde. — Depuis, le duc ayant fait dire à Madame, par le comte d'Arenberg, que lui et sa garde étaient à son service, et d'autres choses qui lui ont été agréables, elle a permis qu'il vint au palais avec ou sans garde, comme il l'entendrait. — Le jour de l'entrée du duc, l'alguazil de l'audi-

(1) Voyez le texte de cette relation dans la *Correspondance*, n° CXXV.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXVI.

25 septembre 1565. Il l'informe de ce qui s'est négocié, dans l'entrevue de Bayonne, entre la reine, son épouse et la reine-mère de France; des propositions qu'est venu lui faire, immédiatement après, l'ambassadeur Saint-Sulpice, de la part de la reine-mère, et des réponses qu'il lui a données. La reine-mère insiste surtout sur le mariage de ses enfants avec ceux du Roi et de l'Empereur, et sur une ligue entre le roi de France, le roi d'Espagne et l'Empereur contre le Turc. — Le Roi communique tout cela au cardinal, pour son information seule, et par un effet de la confiance qu'il place en lui. Il désire connaître son opinion sur les points qui sont en négociation.

Liasse 527.

310. *Lettre de la duchesse de Parme à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 27 septembre 1565.* Le prince d'Orange a accompagné le duc de Clèves, dans la visite que celui-ci a faite de toutes les terres principales de Hollande, où il a été fort bien reçu. — Le prince et le comte d'Egmont ont rapporté à la duchesse qu'ils avaient trouvé le duc de Clèves très-affectionné aux intérêts du Roi. Ce prince leur a dit qu'il était venu récemment en Allemagne un fils de Lansac, pour visiter les électeurs et princes de l'Empire, de la part du roi de France; que cet envoyé les avait instruits de tout ce qui s'était passé dans l'entrevue de Bayonne; qu'il leur avait donné à entendre, sans nommer personne, que le roi de France avait été engagé à chasser de son royaume tous les huguenots et hérétiques, ou à les obliger de vivre catholiquement, mais qu'il n'avait voulu prêter l'oreille à cette ouverture, son intention étant d'observer l'édit d'Orléans. — Le but du roi de France, ajoute la duchesse, est de semer la zizanie entre S. M. et les princes d'Allemagne.

Liasse 527.

311. *Lettre du Roi à la faculté de théologie de l'université de Louvain, écrite de l'Escurial, le 4 octobre 1565.* Il a reçu, par les mains de fray Lorenço de Villavicencio, la lettre qu'elle lui a écrite. Il a appris, avec une grande consolation, tant par cette lettre que par le rapport dudit frère, ce que la faculté a fait pour la conservation de la religion. Il exhorte ses membres à continuer de marcher dans cette voie, afin de remédier, par l'exemple de leur vie, par leur doctrine et par leur autorité, à cette peste qui croît de jour en jour, etc. (Lat.)

Liasse 527.

312. *Lettre du Roi aux inquisiteurs Josse Tiletanus et Michel de Bay, écrite de l'Escurial, le 4 octobre 1565.* Par leur lettre du 11 mai, et le rapport de fray Lorenço de Villavicencio, il a appris le zèle et le soin avec lesquels ils remplissent leur charge. Il en a été très-satisfait. Comme il ne désire rien plus vivement, que de remédier aux maux que souffre la religion, il les exhorte à ne se laisser détourner, par aucune considération, de l'accomplissement de leurs devoirs : il leur promet sa faveur et son appui. (Lat.)

Liasse 527.

313. *Lettre du Roi à l'inquisiteur Titelmanus, écrite de l'Escurial, le 4 octobre 1565.* Il a appris, par la lettre qu'il a reçue de lui, et par le rapport de fray Lorenço de Villavicencio, les soins qu'il se donne, pour remédier aux maux que souffre la religion. Il l'exhorte à les continuer, et l'assure de la gratitude qu'il lui en aura, son intention étant de n'épargner ni travaux ni dépenses, ni sa vie même, pour le soutien de la foi catholique. (Lat.)

Liasse 527.

314. *Rapport du garde des sceaux des Pays-Bas, Charles de Tisnacq, au Roi, daté de Ségovie, le 5 octobre 1565.* Le Roi l'avait chargé de lui désigner des candidats, pour la place de président du conseil privé : il propose les présidents de Flandre, de Hollande et d'Utrecht, le chancelier de Gueldre, le chancelier de Brabant, les conseillers Bruxelles et Hopperus. Tous lui paraissent propres à cette charge. — Pour le remplacer lui-même à Madrid, il ne désigne personne en particulier ; il s'en rapporte à madame de Parme et au conseil d'État des Pays-Bas.

Liasse 528.

315. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite du bois de Ségovie, le 8 octobre 1565.* Il l'informe qu'il a chargé Diego de Guzman, son ambassadeur en Angleterre, d'assister en son nom aux noces du prince de Parme. — Il a appris que quatre évêques des Pays-Bas s'étaient réunis pour conférer sur les choses de la religion, et qu'ils se proposaient de députer l'un d'entre eux en Espagne, pour lui faire des remontrances. Il charge la duchesse d'empêcher qu'il soit donné suite à ce dessein, puisqu'il est suffisamment informé par elle de ce qui se passe.

Liasse 525.

» la manière la plus conforme aux intentions de V. M.—Nous convinmes de nous  
 » réunir le 27, pour régler les fournitures que les bourgeois des villes doivent  
 » faire aux troupes; mais, parce qu'il me paraissait que sa présence n'était pas  
 » requise pour la discussion de cet objet, je lui dis que j'en conférerais avec ces  
 » seigneurs, et qu'ensuite nous lui rendrions compte de notre opinion. »—  
 Il est inquiet de ce qu'un de ses courriers, selon l'avis qu'il en a reçu de don  
 Francès de Alava, ambassadeur en France, a été dévalisé entre Poitiers et Bor-  
 deaux, quoique du reste le postillon soit parvenu à sauver ses dépêches.

Liasse 535.

633. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 30 août 1567.*  
 Il l'informe qu'il lui envoie don Antonio de Mendoca, lequel lui rendra compte  
 de tout ce qu'il (le duc) a vu et appris, depuis son entrée dans les Pays-Bas.

Liasse 535.

634. *Nomination faite par le duc d'Albe, le 5 septembre 1567, des juges,  
 avocats fiscaux et secrétaires du conseil des troubles (1).*

Liasse 535.

635. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 8 sep-  
 tembre 1567.* Elle se plaint de n'avoir pas encore reçu le congé qu'elle lui a  
 demandé. — Elle n'est pas jalouse de la suprême autorité dont il a investi le  
 duc d'Albe; mais il aurait pu ordonner qu'à l'entrée du duc dans les Pays-Bas,  
 elle se retirât; il eût par là ménagé son honneur: il n'aurait pas dû souffrir que,  
 la duchesse étant présente, un autre vint étaler cette autorité extraordinaire  
 qui est si humiliante pour elle. — Elle est extrêmement peinée de voir qu'elle  
 doive servir d'exemple perpétuel à tous autres, qui, considérant la manière  
 dont elle est traitée par le Roi, espéreront peu de lui, pour les services qu'ils lui  
 rendront: car, en aucun temps, ni en aucune occasion, il n'en pourra recevoir  
 d'eux, qui soient comparables à ceux qu'elle lui a rendus. — Si, du reste, le  
 Roi lui montre peu de gratitude, elle s'en console, par la pensée qu'elle a satis-  
 fait à ce qu'elle devait à Dieu, au monde et à elle-même. — Elle rappelle l'état  
 où le Roi laissa les Pays-Bas; elle retrace les fatigues qu'elle a essuyées, les dan-  
 gers qu'elle a courus, n'ayant pas en neuf années goûté une heure de repos,

(1) Voyez cette nomination dans la *Correspondance*, n° CXXVIII.

ayant compromis sa santé et même sa vie, et demande si, lorsqu'elle est parvenue à pacifier le pays, dont le Roi est à présent souverain plus indépendant et plus absolu que jamais, il est juste qu'un autre vienne jouir du fruit de tant de travaux et de peines. — Elle insiste donc sur son congé, et, si le Roi diffère de lui répondre, elle regardera son silence comme un consentement tacite, et partira, alors même qu'il ne lui restituerait pas le château de Plaisance, comme il en a manifesté l'intention. — C'est afin de solliciter une prompte décision, qu'elle lui envoie son secrétaire Machiavel (1), qui a toute sa confiance.

Dans un post-scriptum, elle sollicite de nouveau la bienveillance du Roi en faveur du comte de Mansfelt, qui, dans les moments difficiles, et lorsque les autres montraient peu de zèle pour le service de Dieu et du Roi, a parlé et agi de manière à s'attirer leur haine; qui a été le premier à jurer de servir le Roi envers et contre tous, etc. (2). (*Ital.*)

Liasse 536.

636. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 8 septembre 1567.* Il lui rend compte d'une conférence que, à la demande de Madame, il a eue avec elle. — Madame lui a parlé d'abord du congé qu'elle a demandé au Roi, et du délai qu'il met à lui répondre : ce qui l'a déterminée à envoyer un de ses serviteurs à S. M. Attendu la courtoisie dont il a usé envers elle, lui a-t-elle dit, et la modestie avec laquelle il s'est conduit en toutes choses, elle a cru devoir l'informer de cette démarche, et elle l'a prié d'en appuyer l'objet auprès du Roi. Il a tâché de la détourner du dessein qu'elle annonçait; mais elle a paru décidée à y donner suite. — Après cela, elle lui a parlé de la fuite de l'abbé de Saint-Bernard, et du grand nombre de gens qui quittent le pays, estimant à plus de deux millions la valeur des biens qu'ils ont emportés. Il s'est récrié sur ce qu'elle y a consenti. Elle a répondu que le Roi lui avait lié les mains. Il a répliqué que

(1) Machiavel arriva à Madrid le 25 septembre; il y sollicita avec les plus vives instances le congé de la duchesse de Parme, faisant même entendre aux ministres du Roi que la duchesse le prendrait, si le Roi ne le lui accordait pas. Il retourna aux Pays-Bas vers la mi-octobre. (*Manuscrit de la bibliothèque de Madrid, marqué X 172.*)

On voit, par une lettre de la duchesse de Parme à la reine d'Angleterre, du 21 novembre 1567, dont la minute est dans nos Archives, que Machiavel était arrivé à Bruxelles depuis peu de jours.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXIX.

le Roi ne lui avait pas défendu de s'assurer des personnes suspectes et de leurs biens. — Le duc proteste au Roi qu'il a eu pour la duchesse le même respect qu'il aurait pour la Reine : mais, si elle est satisfaite de ses procédés, elle ne l'est pas de ses actes. — Ces jours passés, le comte d'Egmont, le duc d'Arschot, le comte d'Arenberg et le baron de Berlaymont furent aux obsèques du marquis de Berghes. — Le père de la jeune personne qui doit hériter du marquis (1), est venu à Bruxelles; on a tâché de le mettre d'accord avec la marquise douairière. Les arrangements ayant été faits entre eux, on a voulu prendre possession, au nom de la demoiselle : mais Manteville, que Madame a envoyé à Berghes avec 60 arquebusiers (2), leur a dit qu'il avait ordre de ne laisser prendre possession par personne. — Là-dessus, le père de ladite demoiselle a voulu rompre l'accord auquel il avait souscrit; les seigneurs sont venus prier le duc de s'interposer auprès de Madame : enfin la duchesse et lui sont convenus de faire en sorte que le père consente à un délai de deux mois, dans lequel le Roi sera prié de faire connaître ses intentions (3). — Madame lui a dit encore qu'il lui a été impossible d'amener le père à lui confier sa fille, ajoutant qu'il prétendait faire renoncer celle-ci à ses biens, qui s'élèvent à 8 ou 9 mille ducats de revenus, et que le Roi devrait s'y opposer. Le duc n'est pas de cet avis : il voudrait, au contraire, favoriser ladite renonciation, parce que, si les biens de la maison de Berghes étaient réunis à ceux de son père, et à ceux du mari qu'elle prendrait, la jeune personne formerait une grande maison : ce qui ne lui paraît nullement convenir aux Pays-Bas. — Il n'a pu encore en finir avec ceux de Bruxelles pour le logement des troupes, attendu qu'ils sont trop favorisés de Madame, etc. (4).

Liasse 555.

637. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 septembre 1567.* Il l'informe de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, de Backerzcele,

(1) Jean de Mérode, seigneur de Petersheim. Voyez ci-dessus, p. 557.

(2) Voyez ci-dessus, p. 545.

(3) La duchesse de Parme écrivit, le 30 août, à la marquise de Berghes, que, voulant pourvoir aux inconvénients qui pourraient résulter de ses différends avec le seigneur de Mérode, « elle avait avisé bien qu'elle demeurât à Berghes, sans en bouger, jusqu'à ce que, étant pleinement informée de l'état des différends susdits, elle vit ce qu'il conviendrait de faire. » (*Archives du Royaume, papiers d'État.*)

(4) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXX.

du secrétaire du comte de Hornes (1), et de Van Straelen. — Il a différé si longtemps l'exécution de cette mesure, parce qu'il voulait les prendre tous d'un coup. — Il fera conduire les deux comtes au château de Gand. Backerzeele et le secrétaire du comte de Hornes seront enfermés dans une des tours de Bruxelles. Straelen sera amené en cette dernière ville, ou bien il restera détenu à Lierre, où il est à présent. — Il a résolu d'établir un tribunal de sept juges, pour commencer immédiatement à connaître de ces affaires; il sera lui-même le président de ce tribunal. — Viglius lui paraît maintenant se conduire comme il convient : il a désigné au duc les personnes entre lesquelles il a choisi les membres dudit tribunal; il lui a dit qu'il donnerait le moyen d'établir celui-ci, sans contrevenir aux privilèges de Brabant, et même de procéder contre les chevaliers de la Toison d'Or. — Le majordome du marquis de Berghes est arrivé aux Pays-Bas, très-joyeux, à ce que l'on dit, d'avoir pu s'enfuir d'Espagne. Si le duc peut faire mettre la main sur lui, il n'y manquera pas (2).

Liasse 535.

658. *Relation de l'ordre qui a été observé dans l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, du seigneur de Backerzeele, du secrétaire du comte de Hornes, et de Van Straelen, bourgmestre d'Anvers.* (Jointe à la lettre précédente.) Il en résulte que le coup fut différé, parce que le comte de Hornes, qui était allé à Cologne visiter le comte de Meurs, son beau-frère, n'arriva à Bruxelles que le dimanche 7 septembre. — Le mardi 9, le duc convoqua le conseil, pour examiner les plans des fortifications de Thionville et de Luxembourg : les comtes d'Egmont, de Hornes, d'Arenberg, de Mansfelt, le duc d'Arshot, Noircarmes, Chiapin (Vitelli), Francisco de Ybarra et deux ingénieurs y assistèrent. — A l'issue du conseil, le comte d'Egmont fut arrêté par Sancho de Avila, châtelain de Pavie, capitaine de la garde du duc, et le comte de Hornes par le capitaine Salinas, châtelain de Port-Hercule. Egmont était si troublé, lorsque Sancho de Avila lui demanda son épée, qu'il ne sut que dire. — Pendant le conseil, le secrétaire Albornoz avait attiré chez lui le secrétaire du comte de Hornes, et là il le fit arrêter. — Les capitaines Juan de Espuche et Salazar étaient chargés de l'arrestation de Backerzeele; ils l'épiaient depuis plusieurs jours. Le 9, de grand

(1) Alonso de Laloo. Voyez ci-dessus, p. 563.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXXI.

matin, ils se postèrent dans une maison située vis-à-vis de la sienne, pour voir s'il sortirait. Il sortit en effet, pour aller dîner, et les deux officiers durent attendre assez tard qu'il quittât la maison où il avait diné. Les capitaines Salazar et Espuche s'approchèrent alors de lui, l'arrêtèrent, et le conduisirent au logis du duc d'Albe. — C'est le prieur (don Fernando de Tolède) qui a dirigé toutes ces dispositions, le duc ayant dû assister au conseil. Personne du pays n'y a été employé. — Le même jour, dans la matinée, Van Straelen, accompagné de deux autres gentilshommes, sortait d'Anvers, dans un chariot attelé de trois chevaux. Le comte Albéric de Lodron et le mestre de camp don Sancho de Londoño, avaient été chargés de surveiller ses démarches. Le comte, craignant qu'il ne leur échappât, le suivit avec 40 chevaux, et, lorsqu'il le vit dans un lieu éloigné de toute habitation, il l'arrêta, et le conduisit à Lierre, sans que personne le sût : de manière que l'exploit a eu lieu deux heures avant que l'ordre de l'exécuter ne parvint à Anvers. — Immédiatement après l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, le secrétaire Albornoz s'est rendu en la maison du dernier et en celle de Backerzeele; il y a saisi et inventorié tous les papiers. Le jour suivant, lui et le docteur del Rio, à l'intervention de la justice, les ont pris et transportés au logis du duc (1).

Liasse 535.

639. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 septembre 1567.* Il le supplie de venir le plus tôt possible aux Pays-Bas, comme il l'a promis par plusieurs de ses lettres. Sa présence peut rétablir d'une manière stable les affaires. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 536.

640. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 septembre 1567.* Il a reconnu l'inconvénient qu'il y aurait, pour le moment, à mettre des Espagnols dans le château de Gand : cela pourrait exciter des défiances contraires à ses vues. — Pour la garde des deux seigneurs, il fera examiner le château de la Folie, qui est à quelques lieues de Bruxelles, et appartient à un oncle de Noircarmes, ainsi que celui de Genappe, appartenant au Roi. — Noircarmes et Berlaymont ont consenti très-volontiers à être du conseil des troubles. —

(1) Voyez le texte de cette relation dans la *Correspondance*, n° CXXXII.

L'emprisonnement des deux comtes ne donne lieu à aucune rumeur; au contraire, la tranquillité est si grande, que le Roi ne le pourrait croire (1).

Liasse 535.

641. *Lettre du contador Mendivil au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 septembre 1567.* Madame de Parme continue de se plaindre à tout le monde de la venue du duc d'Albe, et de la conduite du Roi à son égard. — Elle se montre la protectrice de ces villes et de leurs privilèges. — L'abbé de Saint-Bernard a pris la fuite : on dit qu'il emporte 35,000 écus, et qu'il se fait accompagner d'une femme veuve qu'il a épousée.

Liasse 535.

642. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 11 septembre 1567.* Le duc d'Albe est entré sans difficulté à Bruxelles. — Tous sont abattus et dans la crainte. — Ainsi, le Roi, en arrivant aux Pays-Bas, y pourra avec facilité établir ses affaires, châtiant les plus coupables, et usant de clémence envers les autres.

Liasse 804.

643. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Bruxelles, le 11 septembre 1567.* Ayant été appelé au conseil par le duc d'Albe, pour examiner certain plan de Thionville, avec les seigneurs présents à Bruxelles, il fut bien étonné d'apprendre que les comtes d'Egmont et de Hornes venaient d'être arrêtés. Il en exprime son chagrin au Roi, particulièrement en ce qui concerne le comte de Hornes, son beau-frère; il dit que de mauvaises langues seules ont pu l'accuser. — Il s'afflige d'autant plus de la rigueur dont ce seigneur a été l'objet, qu'il était logé chez lui. — Il invoque la clémence du Roi. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 536.

644. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 13 septembre 1567.* Il en est revenu à sa première détermination d'envoyer des Espagnols au château de Gand. Il a en conséquence expédié les ordres nécessaires à La Troullière, qui y commande, afin qu'il le remette entre les mains d'Alonso de Ulloa : ce qui a été exécuté. — Il a fait prendre un caissier de Vernui (2), qui venait pour

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXXIII.

(2) Voyez ci-dessus, p. 510.

retirer des papiers d'un bureau appartenant à son maître. — Il a fait saisir aussi le bailli d'Enghien (1), naturel de France, et grand hérétique. — Jusqu'à présent, les grands et les petits se montrent contents de ce qui a été fait. — Quelques-uns disent au duc que beaucoup de gens quittent le pays; il attache peu d'importance à les faire arrêter, parce que, selon lui, le repos aux Pays-Bas ne consiste pas à faire couper la tête à des hommes qui se sont laissé persuader par d'autres. — Le conseil des troubles doit entamer le lendemain ses opérations. — Cette après-midi, on a commencé d'examiner Backerzeele : le duc croit que personne ne pourra, autant que celui-ci, donner bonne raison de tous les méfaits qui ont été commis. — Il a informé de ce qui s'est passé le pape, l'Empereur et les ducs de Bavière et de Brunswick, ces derniers comme chevaliers de l'Ordre. — Don Sancho de Londoño lui écrit que Van Straelen fait beaucoup d'instances, pour que l'on dise la messe dans la maison où il est détenu (2).

Liasse 545.

645. *Lettre du duc d'Albe au grand commandeur de Castille, ambassadeur du Roi à Rome, écrite de Bruxelles, le 14 septembre 1567.* Il lui fait part de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, de Backerzeele, de Van Straelen, du secrétaire du comte de Hornes et de trois ou quatre autres particuliers. — On aurait pu en prendre davantage, dit-il, « mais l'intention de » S. M. n'est pas de verser le sang de ses sujets, et moi, de mon naturel, je ne » l'aime pas davantage. » — « J'espère, continue-t-il, que ces seigneurs rendront » d'eux un tel compte, que tout le monde connaîtra leur fidélité et innocence, » dont on parle jusqu'ici très-différemment. » — Il est peiné dans l'âme que les choses en soient venues au point qu'il ait fallu recourir à une telle mesure. — Il a établi un tribunal, composé de sept des hommes les plus savants et les plus intègres du pays, et de la meilleure vie, pour connaître des délits commis à l'occasion des troubles, en ne lui donnant toutefois le pouvoir de procéder que jusqu'à la sentence définitive, qu'il s'est réservé à lui-même de prononcer, comme président. Il a pour collatéraux M. de Berlaymont et M. de Noircarmes. — Dans l'état où sont les choses, il croit non-seulement que la venue du Roi n'est pas nécessaire pour cet hiver, mais qu'elle serait même inopportune, car

(1) Guillaume Davyn (ou Danyn), gouverneur et bailli d'Enghien. Il fut exécuté à Mons, en 1568.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXXIV.

les mesures qu'il reste à prendre attireraient sur lui une haine dont ses ministres peuvent le décharger. — Il vaut mieux que le Roi attende, pour venir, que tous les actes de rigueur aient été faits; il entrera alors dans le pays comme prince benin et clément, pardonnant, et accordant des faveurs à ceux qui l'auront mérité. — Le duc charge l'ambassadeur de rendre compte de tout cela au pape (1).

Liasse 551.

646. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 16 septembre 1567.* Il le remercie d'une pension accordée à un de ses neveux. Il assure le Roi qu'il croirait faire peu, en mourant pour son service. — Presque tout le monde à Rome a perdu l'espoir du voyage du Roi aux Pays-Bas, au moins pour cette année. Le pape en est très-affecté. Pour apaiser Sa Sainteté, le cardinal lui a dit que le Roi ne pouvait se mettre en route, tant qu'il n'aurait pas su de quelle manière le duc d'Albe avait été accueilli, etc.

Liasse 904.

647. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 18 septembre 1567.* Le président (Viglius) montre de jour en jour plus de volonté de servir le Roi; il a été extrêmement peiné de ce que S. M. a écrit à Madame contre ceux du conseil, touchant l'édit (2). — Le duc désirerait que le Roi lui écrivît quelques mots qu'il pût montrer à Viglius, pour le consoler. — Il y a maintenant six hommes aux Pays-Bas, dont le service du Roi exige que l'on fasse compte; ce sont : le duc d'Arschot, les comtes d'Arenberg et de Meghem, Berlaymont, Noircarmes et Mansfelt : car le vicomte de Gand, Boussu et M. du Rœulx sont jeunes, et suivent les exemples qu'on leur donne. — Le duc a contenté le duc d'Arschot, en lui parlant de la grande confiance que le Roi a en lui. — Il a causé toute satisfaction à Meghem et à Arenberg, en leur disant qu'en cas de besoin, ce serait eux qui commanderaient les troupes. — Berlaymont et Noircarmes le secondent dans la direction des affaires, et, voyant la confiance qu'il leur marque, ils se montrent très-contents. — Quant à Mansfelt, comme il est tant favorisé de Madame, il a commencé par faire toute sorte de plaintes contre le duc. Depuis l'arrestation des deux comtes, il a changé de conduite, car sa peur a été grande alors, et il a même fait partir son fils, de crainte que celui-ci ne fût arrêté. — Dans une

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXXV.

(2) L'édit publié à Anvers le 24 mai 1567. Voyez ci-dessus, p. 550.

audience qu'il a demandée au duc, il lui a dit que l'arrestation des seigneurs violait les privilèges de la Toison d'Or : il avait déjà tâché de persuader à un autre d'assembler les chevaliers de l'Ordre, pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre. Le duc lui répondit qu'il faisait bien de lui en parler; qu'il valait mieux en agir ainsi, que de faire des assemblées comme par le passé; qu'il ne souffrirait pas de telles assemblées; que, s'il apprenait que quelques-uns en fissent, encore même que ce fût pour dire le *credo*, il les châtierait; que, quant aux privilèges de l'Ordre, le Roi, après un mûr examen de ceux-ci, avait prononcé, et qu'on devait se soumettre. — Le duc engage le Roi à ne répondre autre chose à ceux qui viendront lui parler de ce point des privilèges de la Toison d'Or; et, quand on arrêtera Montigny, il ne devra en aucune manière appeler des chevaliers de l'Ordre pour le juger, fût-il même certain qu'ils procéderaient conformément à sa volonté. — Il aurait bien désiré prendre M. d'Hooghstraeten avec les autres; mais celui-ci annonçait l'intention de ne pas venir, sans un sauf-conduit; et, alors même qu'il eût voulu venir, il aurait été retenu quelque temps encore (1), étant blessé d'un coup d'arquebuse qui lui a enlevé la moitié de la main. — Pour le prince d'Orange, il ne faut pas se flatter de son retour. — Le duc va faire procéder contre les absents. — Il n'y a pas de jour, qu'il ne passe sept heures au conseil des troubles. — Les papiers de Backerzele, ceux du comte de Hornes et de son secrétaire ont été examinés; on va voir maintenant ceux de Straelen. Dans tous, on trouve d'importantes lumières; mais on a remarqué qu'il en avait été brûlé beaucoup. — Trois jours avant que le comte d'Egmont fût pris, il écrivit au prince d'Orange une lettre où il lui donnait des nouvelles de ce qui se passait à Bruxelles, se référant, au surplus, à ce qu'il avait chargé Straelen (avec qui il resta enfermé, trois heures durant, à Berghes, lors des obsèques du marquis) de mander au prince. — On ne s'occupe déjà plus du tout des personnes arrêtées (2).

Liasse 335.

648. *Lettre du comte de Chinchon (3) au baron de Montigny, écrite de l'Escurial, le 21 septembre 1567.* « S. M. m'a ordonné de garder Votre Seigneurie

(1) A Cologne.

(2) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CXXXVI.

(3) Don Pedro Fernandez de Cabrera y Bobadilla, 2<sup>e</sup> comte de Chinchon, grand alguazil de